PONTS ET CHAUSSÉES.

DÉPARTEMENT
du Jura.

ARRONDISSEMENT
de S^t Claude

SIGNATAIRES :

M. Toussaint S. Ing^r
ff. d' Ingénieur ordinaire.

M. Boris
Ingénieur en chef.

N° 1638
Le 8 Avril 1874
REG. A 74

R. N. 436

~~**ROUTE** Départementale N° 4~~
~~de Lons-le-Saunier à Genève.~~
de Trévoux à la Faucille

RN 436

PLAN D'ALIGNEMENT
DE LA TRAVERSE DE Lajoux.

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.

A S^t Claude le 25 Juillet 1870
Le Cond^r pp^al ff.
signé : Toussaint.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.

A Lons-le-Saunier le 28 Juillet 1870
signé : Boris.

Vu à la section des Travaux Publics
Le 12 Novembre 1873
Le Rapporteur,
signé : de Marisy.

Vu : Lons-le-Saunier le 18 Juillet 1873
Le Préfet du Jura
signé : Duphénieux

POUR COPIE CONFORME AU PLAN ANNEXÉ
AU DÉCRET
EN DATE DU 27 Avril 1874
LE CONSEILLER D'ETAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Pour Copie Conforme.
L'Ingénieur en chef du Jura,
Antoine

ÉCHELLE DE 0^m 005 POUR MÈTRE ($\frac{1}{200}$).

N° 473 d'ordre. Ing.

Paris, Impr. de G. Jousset, Clet et C^ie,

Une copie du plan de Lajoux (RN. 436) a été adressée à M. Emchet Subd^r à S^t Claude le 27 juin 1935

ABRÉVIATIONS.

- B Constructions en bois.
- P — en pierres ou moellons.
- P T — en pierres de taille.
- o E Rez-de-chaussée.
- 1 E Maison à 1 étage.
- 2 E — à 2 étages.
- 3 E — à 3 étages.
- 4 E — à 4 étages.
- S Construction solide.
- M — médiocre.
- V — en état de vétusté.

(Côté de Lons-le-Saunier)
Axe de la Route
Mur de soutènement de la route
Fond de la rigole
Bavoux, François Xavier
Pré
Maison Commune
Passage
Bavoux (Alphonse)
Bavoux (Alphonse) Pré
Bavoux, François Pré
Bavoux Napoléon, docteur
Hangar en bois
Mandrillon J^n Louis
David Jules
aisances
David Louis
Veuve Benoit-Gonin
Bavoux, François
David-Missilier et Bavoux (Napoléon) Docteur (Pré)
David-Missilier Caserne de la Douane
David-Missilier
Fontaine
(Cour)
Perron
Jardin
Forestier Aug^te Jardin
Forestier Joseph Marie Jardin
Forestier, Joseph Marie
Fieux, médecin
Veuve Barbe
Regad (les héritiers)
Benoit-Gonin, henri
(Pré) Benoit-Gonin, henri
Chemin vicinal
V^e Barbe
Arbez, Constant
Benoit-Gonin Jean Joseph
B.H. 11.70
Regad (les héritiers) Pré et Jardin
Benoit-Gonin, J^n Marie
Puits couvert
Gros-Piad, Casimir
Axe de la route
(Côté de Genève)
Benoit-Gonin, Jean Marie Pré
N°1
N°2
N°3
N°4
N°5
N°6
N°7
N°8
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
28
30

1. 3. 5. 7. 9 = Alignement conservé du parement ou du mur de soutènement de la route.

2. 4 - Alignement parallèle à l'axe de la route à 4^m.00 de distance

4. 6 - Cet alignement est déterminé par 2 points pris le 1^er à 8^m et l'autre à 9^m du parement du mur de soutènem^t de la route, distances mesurées respectivement dans le prolongement des faces latérales de la maison Commune.

6. 8 - Alignement partant du point (6) précédemment déterminé et aboutissant à l'angle saillant du mur de clôture de la propriété Bavoux (Alphonse)

8. 10 - Alignement de 27 mètres de longueur partant du point (8) déterminé ci-dessus et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 9 mètres de longueur élevée sur le parement du mur de soutènement de la route.

9. 11 - Alignement partant de l'angle (vers Genève) du mur de soutènement de la route et aboutissant à un point pris à 9^m dans le prolong^t de la face latérale (Côté de Lons le Saunier) du 1^er Corps de bâtiment David-Missilier, situé sur le Côté droit de la route.

10. 12. Parallèle à 9 mètres de distance au parement du mur de soutènement de la route.

11. 13 - Alignement partant du point (11) déterminé précédemment et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 5.50 de longueur élevée sur la façade du bâtiment de la Caserne de la Douane, par l'angle (vers Genève) de cette maison.

12. 14 - Alignement partant d'un point pris vis à vis le premier angle de la propriété Mandrillon (Jean Louis) à 9 mètres de distance du parement du mur de soutènement de la route et aboutissant à l'angle (Vers Lons-le-Saunier) du premier bâtiment David-Missilier.

13. 15 - Alignement partant du point (13) déterminé ci-dessus et aboutissant à un point pris à 1^m.00 dans le prolongement de la face latérale (Côté de Lons-le-Saunier) de la maison Forestier (Joseph Marie).

14. 16. Alignement conservé des bâtiments et murs de clôture David-Missilier.

15. 17 - Alignement partant du point (15) déterminé ci-dessus et aboutissant à un point pris à 1^m.50 dans le prolongement de la face latérale (Côté de Lons-le-Saunier) de la maison V^e Barbe.

16. 18 - Alignement partant de l'angle (vers Genève) du dernier bâtiment David-Missilier et aboutissant au premier angle du mur de clôture du pré Benoit-Gonin (henri)

17. 19 - Alignement partant du point (17) précédemment déterminé et aboutissant au premier angle du mur de clôture de la propriété des h^rs Regad.

18. 20 - Alignement conservé du mur de clôture du pré Benoit-Gonin (henri) sur 11^m de longueur.

19. 21 - Alignement conservé sur 22^m.50 de longueur du mur de clôture de la propriété des héritiers Regad.

20. 22 - Alig^nt partant d'un point pris sur le parement du mur de clôture du pré Benoit-Gonin (henri) à 11^m de son origine, et aboutissant au point d'intersection de la face latérale prolongée de la maison V^e Barbe et de la façade prolongée de la maison Arbez (Constant)

21. 23 = Alig^t de 12^m de long^r partant de l'extrémité de la partie conservée du mur de clôture des héritiers Regad et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 3^m.50 de long^r élevée sur l'axe de la route.

22. 24 - Alig^nt prolongé de la façade de la maison Arbez jusqu'à la rencontre du prolong^t de la face latérale (Côté de Lons-le-S^r) de la maison V^e Barbe.

23. 25 - Parallèle à 3^m.50 de l'axe de la Route

24. 26 - Alignement conservé des façades des maisons Arbez (Constant) Benoit-Gonin (Jean Joseph) et Benoit-Gonin (Jean Marie).

26. 28 - Alignement partant de l'angle (vers Genève) de la maison Benoit-Gonin (Jean Marie) et aboutissant au 1^er angle du mur de clôture du pré de ce propriétaire.

28. 30 - Alignement conservé du mur de clôture du pré Benoit-Gonin (J^n Marie).